

COMPTE-RENDU

Conseil Municipal du 13 décembre 2013

L'an deux mille treize, le treize décembre, le conseil municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marielle MOREL Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 décembre 2013

PRESENTS : Mme MOREL Marielle, Maire, P. ALLARD, MT. ODRAT, MT. CARRET, R. ALIX, G. GONIN, O. HIRSCH, L. JAIMET, H. JANIN, A. LE GOUGUEC.

EXCUSE(S) : A. TRUCHET a donné pouvoir à M. MOREL, C. BOREL a donné pouvoir à R. ALIX, C. COURNUT a donné pouvoir à O. HIRSCH, B. DECHASSE a donné pouvoir à MT. CARRET.

ABSENT(S) : G. VERNAY

SECRETAIRE : L. JAIMET

La séance est ouverte à 19H00

DELIBERATION N° 052 : CARAVAN'JAZZ 2013 : Participation financière – Modification de la délibération n° 2013/039 du 25 septembre 2013

Rapporteur : Marie-Thérèse CARRET

Lors du conseil municipal du 25 septembre 2013 il avait été voté une participation financière de la commune pour Caravan Jazz organisé cette année sur la commune de Luzinay comprise entre 330 et 350 €.

Il est rappelé que les frais (Publicité et intervenant de la 1^{ère} partie) sont pris en charge par l'ensemble des 4 communes (Villette-de-Vienne, Serpaize, Luzinay, et Chuzelles) à l'identique. Les besoins (humains, matériels,...) sont mutualisés entre les communes et plusieurs associations de la vallée.

Par courriel reçu le 03 décembre 2013, le comité des fêtes de Luzinay appelle une participation financière de 390 € pour chacune des 4 communes participantes.

Il est donc proposé au conseil municipal le versement d'une participation financière d'un montant de 390 €. Les crédits sont ouverts au budget 2013 compte 6574.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h05.

Le Maire
Marielle MOREL

